

Déclaration liminaire de la FS-SSCT du 30/06/2026

Monsieur le Président,

Nous tenons cette séance de la FS-SSCT de l'Ain en pleine période de canicule. Ces chaleurs intenses mettent à mal nos collègues et nos infrastructures. Chaque année ces épisodes s'intensifient et se rapprochent. Comme chaque année, pour ceux qui n'ont pas la chance de travailler dans des locaux climatisés, des consignes ont été données : adaptation des horaires, achats de ventilateurs, etc.. Notre Direction Générale relaie les consignes et conseils du Gouvernement en diffusant des « flyers » et des fiches repères qui nous disent de faire ce que l'on sait déjà.

Pour les élus **CFTC-CFDT**, tous ces conseils et consignes sont nécessaires mais totalement insuffisants. Beaucoup des locaux qu'occupent nos services se trouvent dans des bâtiments qui ne sont pas adaptés à ces évolutions climatiques. La DG pourra prendre toutes les précautions de langage possibles, la seule solution réside dans la climatisation des bâtiments de travail existants. En effet, arrivés à 38-40 degrés à l'extérieur, les mesures passives sont inopérantes. Le 25 juin dernier, en visite de service à Montluel et Ambérieu-en Bugey, nous avons pu constater les niveaux de température.

=> Le SGC de Montluel se trouve avoir quelques pièces climatisées d'un côté du bâtiment mais les autres sont soumises à la chaleur. A 9h30, les bureaux de la dépense étaient déjà à 29 degrés. Un roulement est proposé aux agents dans une pièce climatisée partagée.

=> Le SIE d'Ambérieu en Bugey n'a aucune pièce climatisée. L'après-midi, nous avons constaté une température variant de 30 à 32,8 degrés suivant les bureaux, malgré une bonne application des consignes. A ce titre, nous tenons à saluer la réactivité du BIL pour l'achat, le montage, la livraison et l'installation de ventilateurs en urgence. Cela dit, comment ne pas trouver cette situation ubuesque sachant qu'une pompe à chaleur surdimensionnée a été installée il y a 3 ans, qui ne sert qu'à chauffer les radiateurs l'hiver alors qu'elle serait probablement capable d'alimenter des climatiseurs réversibles dans tout le bâtiment, pouvant ainsi tenir une température confortable toute l'année !

D'autres de nos services sont aussi mal lotis, avec des volets manquants, une isolation qui n'en a que le nom voire inexistante, une exposition plein soleil, l'absence de film anti-UV, etc., et donc des conditions de travail qui évoluent au gré des fortes variations des températures extérieures.

Il était préconisé, depuis la canicule de 2003, qu'au moins une grande pièce collective soit climatisée dans les bâtiments de travail, pour permettre aux personnes de pouvoir s'y rafraîchir quand elles en ont besoin. Aujourd'hui les crises se multiplient et nous ne sommes pas prêts. Nous avons juste perdu 23 ans d'investissement. Les températures montent en moyenne à 38 degrés avec des pics à 42 degrés, et ce, de plus en plus souvent. Il ne s'agit donc plus de ne climatiser qu'une pièce mais tous les bureaux. C'est d'autant plus nécessaire que l'on est en pleine mise en œuvre d'une politique de densification des services et donc des bâtiments. Toujours plus d'agents dans moins de mètres carrés, cela veut dire plus de chaleur et donc plus d'inconfort. Cela sera d'autant plus difficile à vivre pour les agents qui prennent de l'âge, vu le constant recul de l'âge de la retraite.

=> **En conclusion**, les élus **CFTC-CFDT** vous demandent, Monsieur le Président, avec tous vos homologues, de contraindre la DG à prendre ses responsabilités et à investir dans un plan d'adaptation climatique (climatisation) de grande ampleur afin de permettre à tous les agents de travailler dans de bonnes conditions, en toutes saisons.

Vos élus CFTC-CFDT :

Frédéric SCHMITTER (Titulaire) cftc.dgfip.01@gmail.com

Claire DESGOUTTE (Suppléante) claire.desgoutte@dgfip.finances.gouv.fr